

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE

I- DECLARANT

- ♦ Dénomination sociale : ASSURNCES COMAR
- ♦ Nationalité : TUNISIENNE
- ♦ Adresse : Immeuble COMAR, Avenue Habib BOURGUIBA, Tunis

II- SOCIETE VISEE PAR LA DECLARATION

- ♦ Dénomination sociale : SIMPAR
- ♦ Adresse : RUE MASMOUDA MUTUELLE VILLE
- ♦ Capital social : 5 500 000 dinars réparti en 1 100 000 actions

III - FRANCHISSEMENT DE SEUIL

- ♦ Seuil(s) franchi(s) - Directement : 5%
- ♦ Sens du franchissement : à la Baisse
- ♦ Date du franchissement du seuil : 07/02/2020

- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus avant le franchissement du seuil :

- directement	65 049	Actions et droits de vote, soit	5,91%	du capital
- indirectement		Actions et droits de vote, soit		du capital
- de concert		Actions et droits de vote, soit		du capital
TOTAL	65 049	Actions et droits de vote, soit	5,91%	du capital

- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote cédés en franchissement du seuil :

- directement	65 049	Actions et droits de vote, soit	5,91%	du capital
- indirectement		Actions et droits de vote, soit		du capital
- de concert		Actions et droits de vote, soit		du capital
TOTAL	65 049	Actions et droits de vote, soit	5,91%	du capital

IV - OBJECTIFS VISES AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS, le déclarant a précisé :

- Qu'il n'envisage pas de poursuivre l'acquisition des actions ;
- Qu'il envisage de poursuivre la cession des actions ;
- Pas d'autres intentions.

V- OPERATION DONNANT LIEU A LA DECLARATION : Cession en bourse

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse de Tunis, par l'intermédiaire en Bourse, COFIB CAPITAL FINANCES.